

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur Serge Horten demeurant Grand'route 42 à 4367 Crisnée.

Le terrain concerné est situé Chaussée Romaine à 4252 Omal et cadastré division 5, section A n°308D.

Le projet est de type : construction deux maisons unifamiliales, et présente les caractéristiques suivantes : le bien est situé dans une zone de protection, art. R.IV.40-1,6° –

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article R.IV.40-1,6° du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Geer, Service Urbanisme, Rue de la Fontaine(GR) 1, 4250 Geer :

- Du mardi au jeudi de 08h30 à 11h30 ;
- Le lundi de 15h00 à 19 h00 ;
- Ou sur rendez-vous pris 24h à l'avance

L'enquête publique est ouverte le 27 février 2019 et clôturée le 13 mars 2019.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Geer, Rue de la Fontaine(GR) 1 à 4250 Geer ;
- par télécopie au numéro 019/58.70.79
- par courrier électronique à l'adresse suivante : lydwine.deghaye@geer.be
- remises à Mme Deghaye dont le bureau se trouve 1 rue de la Fontaine 4250 Geer

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Deghaye ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le à Geer à l'Administration communale, service urbanisme.

~~Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - le conseiller en environnement~~ - la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet - est Mme Deghaye dont le bureau se trouve à Geer, rue de la Fontaine 1

A Geer, le 20/02/2019

Par le Collège,

La Directrice Générale,
L. COLLIN

Le Bourgmestre ,
D. SERVAIS